



---

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

---

10 février 2021

---

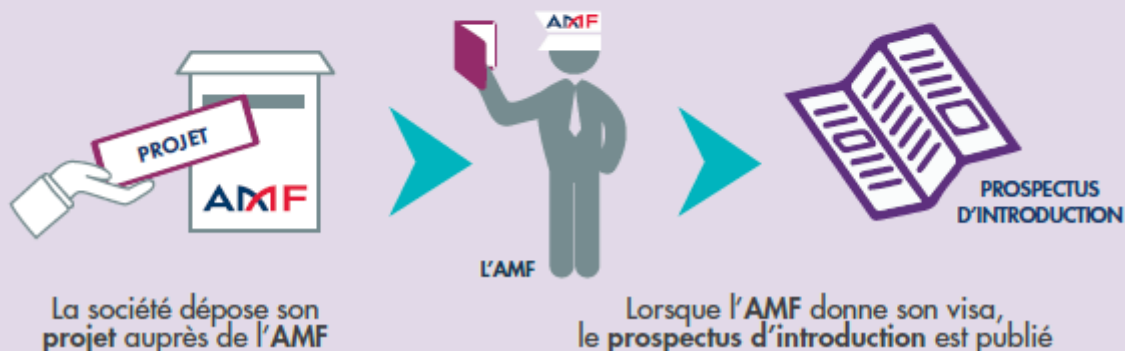
## Comment participer à une introduction en bourse ?

**Une entreprise s'introduit en bourse principalement pour lever des fonds ou pour apporter de la liquidité à ses actionnaires. Une infographie pour connaître en un clin d'œil le déroulement d'une introduction en bourse et comment y participer.**

# COMMENT PARTICIPER À UNE INTRODUCTION EN BOURSE ?

Une entreprise s'introduit en bourse principalement pour lever des fonds ou pour apporter de la liquidité à ses actionnaires. Une partie des actions vendues est réservée à des investisseurs individuels.

## LE PROSPECTUS D'INTRODUCTION



Le visa de l'AMF n'est pas une recommandation à investir

## PESER LES AVANTAGES ET LES RISQUES



### INFORMEZ-VOUS SUR



- La société et son environnement économique
- L'opération et ses objectifs
- Les risques propres à la société et à l'opération

### COMMENT SE RENSEIGNER

- Prospectus
- Site internet
- Articles de presse



Méfiez-vous des informations circulant sur les forums boursiers  
A minima lisez le résumé du prospectus

## UNE INCONNUE : LE PRIX DE L'OFFRE



Pour les investisseurs individuels, le prix n'est pas connu d'avance (offre à prix ouvert) : une fourchette de prix est communiquée.



Renseignez-vous sur le montant maximal sur lequel vous pouvez être engagé. Tenez compte de la fourchette haute

## PARTICIPER À L'OFFRE

€

Pour souscrire à une introduction en bourse, contactez votre intermédiaire financier.



**Ouverture de l'offre** **Clôture de l'offre**

**Vous pouvez annuler vos ordres passés sur internet jusqu'à la clôture de l'offre.**  
Si la demande a été trop forte, il se peut que vous n'ayez pas tous les titres demandés.



A la clôture, les titres sont livrés sur votre compte-titres ou votre PEA.

Une fois actionnaire de l'entreprise, continuez à suivre votre investissement en vous informant sur l'actualité et les résultats de la société.

 **lafinancepourtous.com**  
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE

 **AMF**  
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

## En savoir plus

- Base des décisions et informations financières (BDIF)
- Introduction en bourse : le dossier la Finance pour tous
- Les placements en bourse : le dossier Assurance Banque Epargne Info Service

### Mots clés

BIEN INVESTIR

EPARGNE DE LONG TERME

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

[GUIDE ÉPARGNANT](#) [ACTIONS](#)

24 septembre 2019

Pourquoi et comment  
investir en direct en  
actions cotées?

---

[ARTICLE](#) [ACTIONS](#)

19 octobre 2018

Actionnaire individuel :  
à quoi devez-vous faire  
attention ?

---

[ARTICLE](#) [ACTIONS](#)

18 octobre 2018

Investir en actions

---



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02